

Les couleurs d'automne... Croisière au départ de Québec à bord du Legend of the Seas

Départ garanti : la certitude de partir!

Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays
extraordinaire

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



3 au 13 octobre 2014

Des excursions guidées en français seront proposées!



club  **voyages**

groupes

Obtenez des milles de récompense AIR MILES^{md} chez Club Voyages.

www.voyagesdegroupe.com

Pays
extraordinaire

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



Départ
garanti :

la certitude
de partir!

Votre croisière : Les couleurs d'automne...

à bord du Legend of the Seas

3 au 13 octobre 2014



club  **voyages**
groupes

Votre accompagnatrice
Denyse Drainville

Embarquez sur le Legend of the Seas pour une expérience exceptionnelle. Accordez-vous un moment de détente dans le spa, relaxez-vous dans un bain à remous ou retrouvez vos amis autour d'un verre au bord de la piscine.

Caractéristiques du navire :

- Nombre de passagers : 2 076
- Tonnage : 70 000 tonnes
- Longueur : 867 pieds (264 mètres)
- Largeur : 105 pieds (32 mètres)
- Vitesse de croisière : 24 noeuds
- Entrée en service : 1995
- Rénové : 2010

Activités et services à bord :

- 6 restaurants
- 2 piscines et 4 bains à remous
- Solarium
- Spa et centre de remise en forme
- Salle de sports, cours d'aérobique, kickboxing et yoga
- Mur d'escalade
- Mini-golf 12 trous
- Piste de jogging
- Zone jeunesse avec des espaces dédiés aux adolescents et aux enfants
- Salle d'arcade
- Boutiques
- Théâtre
- Casino Royale

Les ports d'escale

Québec, Québec

Perchée en haut d'une falaise au confluent de la rivière St-Charles et du fleuve St-Laurent, la ville de Québec se trouve au cœur du Canada français. L'ambiance européenne, l'histoire et le charme de cette cité pleine de vie s'expriment pleinement dans les ruelles pavées bordées de maisons en pierres et d'églises de la vieille ville. C'est la ville préférée des croisiéristes.

Sydney, Nouvelle-Écosse

Autrefois centre prospère vivant de l'extraction minière et de l'aciérie, ce port colonial donne accès à quelques-uns des sites historiques et des paysages pittoresques exceptionnels de l'Atlantique Nord. « La ville en acier », est une ville et un centre industriel important de la Nouvelle-Écosse. Le tourisme est en pleine croissance grâce aux navires de croisière.

Halifax, Nouvelle-Écosse

L'entrée de votre navire dans le port d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse, est saluée par un air de cornemuse. La « ville des arbres » possède la chaleur et le charme d'une petite ville de pêcheurs, et l'activité d'une grande ville.

St, John's, Terre-Neuve

Protégé par une étroite entrée rocheuse, le port de St. John's (également appelé Saint-Jean) a l'allure d'un village insulaire un peu désuet. C'est pourtant une ville moderne pleine d'attraits culturels. Cette cité portuaire animée contraste joliment avec certaines zones rurales éloignées et offre de nombreux aménagements tant pour les voyageurs que pour les résidents.

Saint-Pierre-et-Miquelon, France

Saint-Pierre-et-Miquelon est un petit groupe d'îles situé au nord de l'océan Atlantique. Ce territoire français saura vous captiver grâce à une cuisine locale délicieuse et une vie nocturne très animée.

Saguenay, Québec

Saguenay est une ville pittoresque avec des paysages magnifiques et un fjord sculpté par une vallée glaciaire. Remplie d'activités à faire en toute saison, Saguenay est la destination vacances par excellence! Avec sa vie urbaine riche et trépidante et ses paysages saisissants, quoi demander de mieux!



Groupe
accompagné :

nous prenons
soin de vous!



Des souvenirs
inoubliables!



à bord du Legend of the Seas

Vendredi 3 octobre 2014 • Québec

Embarquement en après-midi à bord du Legend of the Seas au terminal de croisière du Vieux-Port de Québec.

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Vendredi 3 octobre 2014 Québec, Québec		17:00 Embarquement
Samedi 4 octobre 2014 Journée en mer		
Dimanche 5 octobre 2014 Sydney, Nouvelle-Écosse	9:00 À quai	17:00
Lundi 6 octobre 2014 Halifax, Nouvelle-Écosse	9:30 À quai	18:00
Mardi 7 octobre 2014 Journée en mer		
Mercredi 8 octobre 2014 St. John's, Terre-Neuve	7:00 À quai	17:00
Jeudi 9 octobre 2014 Saint-Pierre-et-Miquelon, France	7:00 À quai	16:00
Vendredi 10 octobre 2014 Journée en mer		
Samedi 11 octobre 2014 Saguenay, Québec	10:00 À quai	18:00
Dimanche 12 octobre 2014 Québec, Québec	11:00 À quai	Nuit à quai
Lundi 13 octobre 2014 Québec, Québec	Débarquement	

Lundi 13 octobre 2014 • Québec

Débarquement du navire en avant-midi.

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Joignez-vous à nous!



est l'intensité physique de ce circuit.

Le forfait inclut :

- La croisière de 10 nuits à bord du Legend of the Seas
- Tous les repas à bord
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Toutes les taxes
- Le carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Le transport jusqu'au port de Québec
- Les assurances voyage
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs et à bord du navire
- Les excursions optionnelles
- Les boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Les dépenses personnelles
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (2 \$ par tranche de 1000 \$ d'achat)

Prix par personne, en occupation double à partir de :

Catégorie	Prix
N Intérieure	1 289 \$
L Intérieure	1 329 \$
G2 Extérieure	1 579 \$
E1 Balcon	1 999 \$
D2 Balcon	2 049 \$

Supplément en occupation simple sur applicable.
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

Bon voyage !

change
devises
voyages

club  voyages

groupes

Assurance Voyage Transat
Groupe # TDC2442GR

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

www.voyagesdegroupe.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt et paiement

Occupation double : un dépôt de 780 \$ par personne est exigé au moment de la réservation. Occupation simple : un dépôt de 1 260 \$ par personne est exigé au moment de la réservation. Le paiement final est dû, au plus tard, le 2 juillet 2014

Frais d'annulation

Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt. De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non utilisés après que le client aura quitté le point de départ. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

Assurances

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Le forfait est réservé par l'intermédiaire de Vacances Transat.

Limitation de responsabilité

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Changement d'itinéraire et d'horaire

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Explication des types de catégories :

Tous nos séjours, circuits ou croisières sont classés selon trois types de catégorie.

En voici la description :

Catégorie populaire : l'hébergement est majoritairement classé 3 étoiles

Catégorie supérieure : l'hébergement est majoritairement classé 4 étoiles

Catégorie de luxe : l'hébergement est majoritairement classé 5 étoiles

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 17 juin 2013